

Interreg
France - Suisse



Un territoire transfrontalier,
des projets partagés

www.interreg-francesuisse.org

Programme de coopération territoriale européenne Interreg V France-Suisse 2014-2020

**Comité de suivi - configuration pilotage
16 juin 2016 à Genève**

Compte-rendu

Le comité de suivi s'est réuni le 16 juin 2016 à Genève sous la présidence de la Coordination régionale Interreg suisse, représentée par son Président Monsieur **Pascal Broulis**, Conseiller d'Etat du Canton de Vaud et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, représentée par Madame **Liliane Lucchesi**, Conseillère régionale déléguée de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Participaient à cette réunion :

- **Charlotte Mélanie**, CGET
- **Blanc Etienne**, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Vallet Céline**, Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Longchamp François**, Canton de Genève
- **Bolzani Enrico**, Canton de Genève
- **Brasey-Duthé Karine**, Canton de Neuchâtel
- **Brunet Thierry**, SGAR Bourgogne-Franche-Comté
- **Chabaud Laurent**, Conseil départemental du Jura
- **Lopez Alexa**, Conseil départemental du Jura
- **Charles Pierre-Olivier**, Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Falbriard Valérie**, Canton du Jura
- **Gasser Mireille**, Coordination régionale Interreg suisse
- **Grienche Gauthier**, Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Guillabert Anne**, SGAR Auvergne-Rhône-Alpes
- **Warden Leslie**, SGAR Auvergne Rhône Alpes - Stagiaire
- **Duby-Muller Virginie**, Département de Haute-Savoie
- **Hezard Karelle**, Département Haute-Savoie
- **Dissard Emilie**, Département Haute-Savoie
- **Mahé Clothilde**, Département Haute-Savoie - Stagiaire
- **Humbert Aline**, Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Lalande Céline**, Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Fresquet Muriel**, Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Lorin-Etuy Delphine**, Département de l'Ain
- **Funazzi Christine**, Département de l'Ain
- **Bettu Brigitte**, Département de l'Ain
- **Monniot Nathalie**, Département du Territoire de Belfort
- **Pitteloud Brigitte**, Canton du Valais
- **Zufferey Norbert**, Canton de Vaud
- **Laurent Jérôme**, INSEE (Ostaj)
- **Charton Christine**, INSEE (Ostaj)

Secrétariat conjoint :

- **Baechler Bryan** (CH)
- **Le Graët Maud** (FR)
- **Malésieux Marie** (FR)
- **Duffet Clémence** (FR)
- **Poupart Sara** (stagiaire-FR)

Excusés :

- **Burajova Miriam**, DG REGIO, Commission européenne
- **Destaing Emilie** (SC- FR)
- **Gruber Véronique**, Canton de Fribourg
- **Haldi Karine**, Conseil départemental du Doubs
- **Marquet Anne**, Conseil départemental du Doubs
- **Leroux Denis**, Conseil départemental du Doubs
- **Simon Pierre**, Conseil départemental du Doubs
- **Vermeillet Sylvie**, Conseil départemental du Jura
- **Lehec Jean-Pierre**, Conseil départemental du Territoire de Belfort
- **Rousse Frédéric**, Conseil départemental du Territoire de Belfort
- **Griesbeck Nathalie**, Parlementaire européenne
- **Cina Jean-Michel**, Canton du Valais
- **Sander Anne**, Parlementaire européenne
- **Roy Dominique**, Président du CESE Franche-Comté
- **Vonlanthen Beat**, Canton de Fribourg - Conseiller d'Etat

Ordre du jour du Comité de suivi du 16 juin 2016 à Genève

Approbation des PV des précédents comités

Interreg IV :

- ◆ Clôture du programme 2007-2013
- ◆ Etude des sous-réalisations du programme 2007-2013

Interreg V :

- ◆ Tour de table des partenaires
- ◆ Etat d'avancement de la programmation + prospective
- ◆ Modification du règlement intérieur
- ◆ Présentation du rapport annuel (RAMO 2015)
- ◆ Information : Communication, calendrier des comités...

Présentation du rapport de l'OSTAJ

Monsieur Longchamp introduit la séance en saluant les partenaires du programme et rappelant l'intérêt de ce partenariat. Il souligne également l'importance des relations franco-suisse, notamment sur le plan économique avec le nombre important de travailleurs frontaliers actifs sur territoire suisse. Dans ce contexte, Monsieur Longchamp sensibilise l'auditoire aux négociations post votation du 9 février 2015 en cours en Suisse. .

Monsieur Broulis prend ensuite la parole pour souhaiter la bienvenue aux personnes présentes, remercier de l'accueil Monsieur Longchamp et la République et canton de Genève ainsi que pour rappeler qu'il s'agit du troisième comité de suivi du programme Interreg 2014-2020.

Il rappelle son attachement à la question européenne dans un contexte où l'immigration reste un débat en Suisse et où le Brexit menace l'équilibre historique régional et européen.

Monsieur Blanc, Madame DUBY-MULLER et Monsieur Broulis évoquent leurs craintes quant aux répercussions que pourrait avoir le Brexit.

Madame Lucchesi renouvelle la bienvenue aux membres du comité de suivi et rappelle combien ces relations partenariales autour du programme Interreg sont importantes pour la frontière franco-suisse.

Approbation des PV des précédents comités

Les procès-verbaux du comité de suivi – configuration pilotage et programmation – du 9 février 2016 ont été transmis aux participants en amont.

Les procès-verbaux sont validés par les membres du Comité de pilotage.
--

Interreg IV – 2007-2013 :

♦ Clôture du programme 2007-2013

Les membres du comité sont informés des éléments suivants :

Programme 2007-2013 – clôture côté FR

- ♦ Tous les dossiers sont soldés (dépenses analysées et paiements aux bénéficiaires)
- ♦ Au final, 55 010 563€ de FEDER programmés sur 53 541 985 € ; FEDER payé 47 244 066,30 €, soit environ 14% de sous-réalisation
- ♦ Contrôles 2015 : fort taux d'erreur sur 2 opérations -> programme en suspension de paiement
- ♦ Opérations de clôture jusque fin 2016, 11 contrôles sur les dépenses de 2015 et 2016.

Suspension de paiement

- ♦ L'AG a pu payer les bénéficiaires (elle a pu bénéficier d'acomptes en début de programme garantissant un flux de trésorerie régulier qui a facilité les paiements aux bénéficiaires lors de la mise en œuvre du programme opérationnel. Ces acomptes doivent désormais être remboursés à la CE.
- ♦ Il faut débloquer la situation, c'est-à-dire :

- Justifier que les erreurs ont été traitées
 - Prouver qu'elles ne peuvent pas se reproduire
 - Reprendre toutes les dépenses de 2014 ou payer une « amende » d'environ 300'000€
 - ♦ 2 opérations sont en cause « Tramway Genève-Saint-Julien » 400 000 euros, « Pack Avantage Jeune » (PAJ) 50 000 euros
 - ♦ L'AG est dans l'attente d'une précision des services juridiques de la Commission européenne pour remise en cause d'une conclusion (concernant le projet PAJ)
- Il faut que la suspension de paiement soit levée le plus vite possible. Un courrier sera envoyé à la Commission européenne dans les semaines à venir.

Programme 2007-2013 – clôture côté CH

- ♦ Tous les dossiers sont soldés
- ♦ Au final, une (sur)programmation de 10,923 MCHF sur une enveloppe fédérale de 10,147 MCHF et des paiements pour 9,805 MCHF (la sur-programmation a permis d'éviter les sous-réalisations)
- ♦ Pas de problèmes relevés par le Seco
- ♦ Mise à disposition du rapport final de la Coordination régionale Arc jurassien

♦ Etude des sous-réalisations du programme 2007-2013

Comme évoqué précédemment, le programme Interreg 2007-2013 enregistrerait un taux de sous-réalisation qui avoisinerait les 14%.

L'Autorité de gestion a souhaité mener une analyse afin de comprendre les raisons de ces sous-réalisations afin, notamment, d'en tirer des conclusions qui serviront au programme Interreg 2014-2020.

Définition de sous-réalisation : différence entre le montant programmé et le montant payé au final

Deux étapes dans l'analyse :

- ♦ Etude quantitative statistique des données (axe, géographie, type de porteurs) à partir des données exportées de PRESAGE-CTE
- ♦ Etude plus approfondie des causes possibles des sous-réalisations à partir d'un échantillon de projets (22 projets ayant un taux de sous-réalisation supérieur à 40%)

Analyse des sous-réalisations du programme 2007-2013 (FR)

Premières conclusions :

- Pas une mesure sur laquelle les sous-réalisations sont particulièrement prégnantes
- Pas un territoire ou un type de porteur en particulier
- Sur les 2 mesures fortement impactées 2 causes très différentes (2.1 et 2.3)
- Nécessaire d'analyser les projets les plus concernés, notamment pour voir pourquoi les projets étaient surdimensionnés (analyse à venir)

Pour les dépenses écartées plusieurs voies d'amélioration :

- Coûts simplifiés sur frais indirects
- Guide des dépenses

La suite de cette analyse apparaîtra dans le rapport final du programme 2007-2013.

Interreg V – 2014-2020 :

♦ Tour de table des partenaires

Monsieur Blanc indique qu'il est difficile de rendre « populaire » le programme Interreg.

Bien que des réunions aient été organisées avec les départements afin d'élargir la connaissance des programmes européens sur le territoire, il s'avère difficile de trouver des nouveaux porteurs de projets.

Mme Duby-Muller indique que deux réunions dédiées aux programmes européens (tous types de fonds disponibles) ont également été organisées sur le territoire de Haute-Savoie. Elle fait le constat qu'à l'heure actuelle ces réunions semblent encore trop « techniques ». Il faudrait faire en sorte d'aller vers le grand public, rendre ces réunions le plus pédagogique possible.

Monsieur Broulis insiste sur le besoin d'avoir une stratégie « relations presse ». Les points presse semblent importants pour vulgariser les informations à passer aux porteurs de projet potentiels (penser à la presse régionale, locale, à la présence d'élus et de porteurs de projets pour porter la parole). Il est ainsi suggéré d'organiser un point presse lors des prochains comités.

♦ Avancement du programme 2014-2020

Un an et demi après la date de validation du programme :

Premiers constats :

- Période de démarrage du 14-20 qui se « chevauche » avec la clôture du 07-13, pas de « période blanche » pour les porteurs de projets
- 2 comités de suivi et une consultation écrite: 19 dossiers programmés pour un montant de 7 M€ de FEDER
 - Environ 10% de l'enveloppe FEDER programmée
- Le comité de programmation de ce jour présentera une programmation FEDER d'environ 10% de l'enveloppe également
 - Soit, sur 2015-2016 (3 comités de programmation et une consultation écrite) environ 20% de l'enveloppe programmée
- Vigilance à avoir sur les porteurs de projet qui reviennent de manière systématique avec des projets « stéréotypés » (exemple : Université et des projets avec des frais de personnel importants)

Perspectives de consommation :

- Un vivier qui indique un bon rythme de programmation mais peu de visibilité sur les projets structurants
- Enquête en cours auprès des partenaires (toute la zone de programmation) sur les perspectives de consommation des 4 axes à moyen et long terme
- Identification des freins et choix à prendre au plus vite pour un pilotage efficace de la maquette

	Dossiers déposés	Programmation	Reprogrammation	Maquette initiale	Demande de FEDER déposée	Montant FEDER déposé / montant FEDER maquette initiale	FEDER programmé	Montant FEDER programmé / montant FEDER maquette initiale
Sous-total Axe 1	11	9	0	13 000 000,00	5 581 248,17	43%	3 219 362,64	25%
Sous-total Axe 2	6	4	0	17 000 000,00	2 433 472,86	14%	1 579 826,17	9%
Sous-total Axe 3	4	4	0	24 946 570,00	1 783 848,37	7%	1 751 264,17	7%
Sous-total Axe 4	2	1	0	6 990 505,00	682 580,58	10%	159 478,20	2%
TOTAL	23	19	0	65 890 505,00	10 779 224,98	16%	7 010 958,68	10,64%

Répartition géographique de l'enveloppe programmée :

- Arc jurassien : 8 projets. 2,4 millions, 35% du FEDER programmé
- Bassin lémanique : 11 projets pour 4,3 millions, 61% du FEDER programmé

➔ A l'avenir, il faudra voir si ce déséquilibre AJ/BL se confirme et tirer des conclusions de ce constat

Suite à l'enquête menée ces dernières semaines auprès des partenaires, les premiers constats font état :

- Qu'il n'y a pas toujours une grande lisibilité des projets qui, pour partie, se font sans lien avec les partenaires, notamment ceux des universités sur l'axe 1
- D'un effet important des démarches d'animation, avec un déséquilibre sur le territoire
- D'idées de projet à l'état embryonnaire

Plusieurs constats amènent à deux points de débat soumis aux membres du comité pour le pilotage de la maquette :

- Au global une maquette qui avance, un vivier confortable à court terme, mais ce rythme est nécessaire -> ne pas le freiner.
- Une absence de projets à la hauteur des 25 millions de l'axe 3
- Des projets axe 1 de plus en plus stéréotypés et récurrents (université, 100% frais de personnel, 1 à 2 millions)
- Deux pistes de réflexion à construire et mettre en œuvre dans les mois à venir :
 - Pour l'axe 1 : assurer une sélection plus poussée des projets :
 - Dans un premier temps, déterminer une position sur la question des dépenses hors zone (cf. jurisprudence du comité de programmation du 16/06/16)
 - Evaluer la possibilité d'approfondir l'analyse des retombées économiques sur le territoire (comment ? qui ?)
 - Pour l'axe 3 : étudier la possibilité de financement de Belfort-Delle dans l'Arc jurassien : un projet phare (infrastructure d'envergure suffisamment mesurée pour entrer en Interreg -> question du « grand projet »)

En conclusion, et pour ce qui concerne les axes 1 et 3 du programme :

- ➔ La CRI et l'Autorité de gestion reviendront vers les membres du partenariat afin de leur faire des propositions de pilotage des axes 1 et 3
- ➔ La Commission européenne devra être associée à ces réflexions et à ces travaux
- ➔ Un temps dédié en cellule d'appui sera réservé à ces sujets

♦ Modifications du règlement intérieur

Le règlement intérieur doit être modifié à la marge conformément aux demandes de l'autorité d'audit : (cf. RI modifié)

♦ Ajout de la précision page 5 : « A l'issue de chaque réunion du comité de suivi, un procès-verbal retrace l'ensemble des sujets à l'ordre du jour, les débats et questions ainsi que les points nécessitant une suite à donner. Le procès-verbal est soumis aux membres du comité de suivi pour approbation lors de la réunion suivante.»

♦ Rappel : la version précédente du RI indiquait déjà (p. 5) : « Il établit une jurisprudence de ses décisions en termes d'opportunité et d'éligibilité des actions. »

♦ Modification du nom des régions : Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes

♦ Par ailleurs la règle de un seul ajournement nécessite une clarification : tout dossier non retiré 15 jours avant le comité y sera présenté.

Le règlement intérieur est validé par les membres du Comité de pilotage.

♦ Présentation du rapport annuel (RAMO 2015)

Les principaux éléments du rapport annuel 2015 sont présentés aux membres, notamment l'état d'avancement au 31 décembre 2015 :

Avancement du programme 2014-2020 au 31 décembre 2015 :

Axe	Dossiers déposés	Dossiers programmés	Maquette initiale	FEDER programmé	Montant FEDER programmé / montant FEDER maquette initiale	FEDER payé
Sous-total Axe 1	5	5	13 000 000	1 571 123,70	12%	0,00
Sous-total Axe 2	3	3	17 000 000	1 287 326,17	8%	0,00
Sous-total Axe 3	2	2	24 946 570	532 950,20	2%	0,00
Sous-total Axe 4	0	0	6 990 505	0,00	0%	0,00
Sous-total Axe 5	1	1	3 953 430	301 027,50	8%	0,00
TOTAL	11	11	65 890 505	3 851 905,77	5,85%	0,00

Le rapport annuel (RAMO) 2015 est validé par les membres du Comité de pilotage.

♦ Information : Communication, calendrier des comités...

Joli mois de l'Europe 2016

→ Les randonnées transfrontalières ont dû être annulées pour raison climatique.

Point sur les supports de communication du programme

→ Des dépliants et une newsletter ont été diffusés ou sont en cours de finalisation

→ Quelques exemplaires ont été imprimés en interne et sont distribués aux membres afin qu'ils puissent prendre connaissance du contenu

→ Le guide du porteur est en cours de finalisation

Les guides « Synergie-CTE » et « dépenses » sont en cours de rédaction

- Réunions post-programmation :
 - la dernière a eu lieu à Besançon le 26 avril 2016,
 - la prochaine aura lieu à Lyon le 21 juin 2016 (une rencontre avec les directions opérationnelles est prévue le 22 juin)

Groupe communication

- La prochaine réunion aura lieu à Lausanne. La date et le lieu seront confirmés ultérieurement.
- Madame Fresquet présente une plaquette de communication « Dépliant de présentation générale du programme 2014-2020 » à destination du grand public (sera disponible sur le site internet du programme prochainement)
A ce titre, Monsieur Zufferey fait la demande d'une plus forte association et consultation des partenaires à l'élaboration des documents de communication, et notamment de la newsletter.

♦ **Calendrier des comités du programme**

Les constats liés au calendrier actuel :

- Les comités se tiennent tous les 5 mois ; ce timing entraîne des difficultés d'instruction des dossiers
- Le dépôt des fiche pré-projet en même temps que le comité : on ne profite pas de ce temps d'échange privilégié avec porteurs
- On constate un décalage tous les ans ne permettant plus de tenir un comité de suivi en mai, impératif pour la validation du RAMO

Proposition :

- Faire en sorte que les comités se tiennent tous les 6 mois.
(En mai « pilotage + programmation », en octobre/novembre « programmation + visite de projet »)
- Augmenter de 15 jours l'analyse des fiches pré-projet et la durée entre le pré-comité et le comité.
- Pour les services consultés : faire en sorte d'avoir une instruction administrative et technique en parallèle afin de leur donner un délai supplémentaire

La proposition est validée par les membres du Comité de pilotage.



Un calendrier sera proposé aux membres dans les semaines à venir.

Présentation du rapport de l'OSTAJ

Le rapport OSTAJ est présenté par Monsieur Laurent Jérôme.
(pour ce rapport, qui fait le lien entre le programme 2007-2013 et le programme 2014-2020, le Canton de Fribourg a été intégré aux analyses)

Le rapport est annexé à ce compte-rendu.

A l'issue de cette présentation, Monsieur Broulis et Madame Lucchesi remercient l'OSTAJ ainsi que l'ensemble des membres de leur participation active au Comité de pilotage.

<p>Monsieur Pascal Broulis</p> <p>Président de la Coordination régionale Interreg Suisse</p> 	<p>Madame Marie-Guite Dufay</p> <p>Présidente du Conseil régional de Franche-Comté</p> 
--	--